

Une liste constituée de personnes qui, à des titres divers, se sont investies dans la vie associative et publique. C'est une garantie d'être à votre écoute, de relayer vos attentes et de donner une priorité absolue à l'intérêt collectif.

Alain DELHOUME	- 53 ans - Ingénieur SNCF - Adjoint sortant
Jean-Paul GADAUD	- 60 ans - Retraité du ministère de l'agriculture - Adjoint sortant
Jean-Paul MARIAUD	- 59 ans - Directeur du travail - Adjoint sortant
Serge ROUX	- 58 ans - Ingénieur informatique à l'université - Adjoint sortant
Christian DUBREUIL	- 55 ans - Retraité EDF - Conseiller sortant
Jean-Pierre FLOC'H	- 63 ans - Hydrogéologue, retraité de l'université - Conseiller sortant
Rémy GOURSAUD	- 50 ans - Responsable en restauration collective - Conseiller sortant
Jean-Michel LEVEQUE	- 52 ans - Pupitreur - Conseiller sortant
Véronique BARINOTTO	- 42 ans - Adjoint administratif - Secrétaire Parents d'Elèves et En K'Danse
Bernadette DE ANGELI	- 35 ans - Assistante sociale -Présidente Parents d'Elèves
Séverine DESBOURDELLE	- 30 ans - Audiométriste
Joëlle DUQUEROIX	- 51 ans - Enseignante
Thierry FOURNIER	- 45 ans - Technicien audiovisuel - Vice-Président En K'Danse
Lionel GUILLOT	- 38 ans - Agent EDF
Jacques GUY	- 59 ans - Agriculteur - Administrateur départemental Groupama
Patricia LANSADE	- 47 ans - Assistante sociale - Déléguée Parents d'Elèves
Christian PRINCIPAUD	- 51 ans - Cadre de la fonction publique territoriale
Sophie RAYMONDAUD	- 39 ans - Infirmière - Déléguée Parents d'Elèves
Sylvie TETE-LEONARD	- 48 ans - Chargée de communication militaire

**Pour une équipe homogène et efficace, voter dès le 9 mars 2008
liste entière sans rature, ni panachage !**

Parce qu'une commune a besoin d'un large partenariat pour faire avancer ses dossiers, la liste "SAINT-GENCE AVEC VOUS" est fière de l'appel des élus suivants :

- Marie-Françoise PEROL-DUMONT - Députée, Présidente du Conseil Général - (socialiste)
- Jean-Paul DENANOT - Président du Conseil Régional du Limousin - (socialiste)
- Nancette MAZIERE - Conseillère Générale - (communiste-ADS)
- Alain RODET - Député, Président de Limoges-Métropole - (socialiste)
- Aline BIARDEAU - Vice-Présidente de Limoges-Métropole - (écologiste)

Ils vous invitent à voter le 09 mars 2008 pour la liste entière conduite par Alain DELHOUME.

Roger MERIGAUD, maire sortant, Joëlle CLAUDAUD, Richard FOURTON et Henri THOMAS, conseillers sortants qui ne se présentent pas, apportent leur soutien sans réserve à cette liste.

Chers concitoyens de Saint-Gence, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de mes 31 années de mandats municipaux. Je souhaite exprimer ma gratitude à tous ceux avec qui j'ai eu le plaisir de travailler en bonne harmonie. Nous avons fait du bon travail. J'apporte tout mon soutien à la liste conduite par Alain Delhoume. Elle est composée de personnes que je connais, que j'estime, et qui ont toutes le sens de l'intérêt général. C'est une assurance de voir les bonnes décisions prises dans votre intérêt. J'ai confiance en vous et suis certain que vous ne vous laisserez pas aveugler par les attaques, les contre-vérités proférées par la liste adverse.

Roger MERIGAUD

La liste s'appuie sur un bon bilan et présente un programme qui assure le développement de Saint-Gence et la satisfaction des besoins de ses habitants. Elle vous invite à visiter son site internet où vous pourrez détailler son programme, mieux découvrir les candidats, faire part de vos commentaires, poser des questions ...
<http://saint-gence2008.hautetfort.com>

**Alain Delhoume et tous ses co-listiers vous invitent à venir débattre
à l'occasion d'une réunion publique
le vendredi 29 février à 20h30, à la Salle Polyvalente de Saint-Gence**

"Saint-Gence, avec vous"

**Liste de rassemblement autour des valeurs de gauche
pour le développement durable de Saint-Gence.**
Expérience - Dialogue - Solidarité - Dynamisme

C'est Alain Delhoume, adjoint sortant qui conduira la liste "*Saint-Gence avec vous*" pour les prochaines élections municipales, Roger Mérigaud, après 31 ans au service de la commune, dont 13 ans de mandat de maire ayant souhaité passer le relais.

En s'appuyant sur les bons choix faits aux bons moments ...

Le choix du développement durable et d'un urbanisme à visage humain

Regrouper l'habitat, c'est réduire les coûts de transports, de ramassage des ordures, de réalisation de voirie et réseaux. C'est aussi une meilleure utilisation du territoire et la possibilité d'assurer dans de bonnes conditions le tri sélectif, l'amélioration de l'assainissement collectif et individuel. Ce choix garantit la préservation des espaces naturels, la valorisation du patrimoine, l'embellissement de la commune. Par anticipation des besoins futurs, des réserves foncières ont été constituées qui permettent

de répondre aux besoins de développement (école, halte-garderie, lotissements communaux...). Aujourd'hui, le Plan Local d'Urbanisme fixe les orientations pour les prochaines années et permet un accroissement maîtrisé de la population, tout en garantissant la protection des espaces naturels, agricoles et du patrimoine bâti. C'est enfin le choix de la mixité sociale avec la construction de logements sociaux et la réalisation de lotissements communaux vendus à prix coûtant.

Le choix du soutien à la vie associative

La municipalité a fait le choix d'un soutien fort et constant aux dix-neuf associations de la commune. Outre les subventions, la mise à disposition de salles, l'aide apportée par les employés communaux, la parution régulière d'un bulletin municipal largement ouvert à leurs activités, la commune a augmenté les investissements (locaux de rangement pour

l'athlétisme et le foot, salle d'activités au-dessous du restaurant scolaire, terrain d'entraînement éclairé, aménagement de sentiers de randonnée) et a encouragé l'organisation de manifestations de portée régionale (Tour du Limousin, journée sécurité routière, Vinigast, championnat départemental de cross).

Le choix de la coopération intercommunale avec Peyrilhac et Veyrac

Le choix de la coopération avec Peyrilhac et Veyrac a permis de développer les services à la population. Cela donne aujourd'hui le SIEPEA (Syndicat Intercommunal Enfance Petite Enfance et Adolescence du Pays de Glane) qui a mis en place crèche, halte-garderie, relais assistante maternelle,

centre de loisirs sans hébergement, lieu de rencontre parents/enfants, contrat éducatif local et qui conduit une politique globale pour la satisfaction des besoins de la jeunesse. C'est aussi le Syndicat de voirie qui permet de diminuer les coûts en partageant le matériel.

Le choix de l'agglomération Limoges-Métropole

Le choix de Limoges-Métropole correspond à la réalité du mode de vie des habitants. Sans pression fiscale supplémentaire, l'agglomération étant financée par la taxe professionnelle, la commune a gagné une déchèterie, des transports à la demande, le

contrôle gratuit des assainissements individuels, la réalisation des nouveaux assainissements collectifs, une meilleure gestion de la voirie, une aide à l'équipement informatique des écoles et une zone d'activité aux portes de la commune.

Le choix d'une fiscalité et d'un endettement maîtrisés

Saint-Gence reste une commune avec peu de ressources propres, qui ne peut envisager son développement que dans le cadre d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement afin de

limiter la pression fiscale et le recours à l'endettement (Saint-Gence a une charge de fonctionnement par habitant de 580€ contre 660€ pour la moyenne départementale).

Ainsi, Saint-Gence peut aujourd'hui offrir à ses habitants, dans un cadre de vie sauvegardé, des services qu'on ne trouve que dans des communes de taille beaucoup plus importante (commerces, artisans, santé, loisirs, accueil des jeunes ...).

... la liste "SAINT-GENCE AVEC VOUS" entend poursuivre le développement harmonieux de Saint-Gence, voici son programme :

Saint-Gence attractive !

Lors des mandats précédents, les élus ont eu une vraie vision de l'avenir de Saint-Gence : donner de l'attractivité à notre commune. Pour réaliser un véritable centre-bourg, il a fallu maîtriser l'urbanisme et constituer des réserves foncières qui ont permis son développement (accueil de nouveaux habitants et mixité sociale, extension des écoles, des équipements sportifs). Maintenant, Saint-Gence est prête à poursuivre son évolution : elle dispose de terrains pour agrandir ses écoles, construire son futur gymnase, accueillir de nouveaux services ou commerces, aménager une forêt aux portes du bourg ...

Saint-Gence avec vous !

Amplifier les actions en direction des jeunes

Parce qu'ils sont notre avenir et la chance de notre commune, nous nous engageons à :

- construire de nouveaux locaux pour l'école maternelle libérant ainsi des salles pour l'école primaire et continuer à améliorer les conditions d'accueil scolaire (encadrement supplémentaire de la garderie, professionnalisation des personnels) ;
- maintenir les choix budgétaires qui font qu'aujourd'hui, notre commune fait partie de celles qui donnent la subvention par élève la plus importante et de celles qui demandent une participation financière aux familles la plus faible (cantine, garderie) ;
- développer les activités extra scolaires dans le cadre du SIEPEA en adaptant l'offre à la modification des rythmes scolaires ;
- associer les ados à la vie communale par la recherche d'un dialogue au sein d'une commission spéciale associée au conseil municipal et par le soutien des projets dont ils seront à l'origine.

Améliorer le cadre de vie et les services à la population

- poursuivre, avec Limoges-Métropole, l'assainissement collectif dans les villages (projets en cours : la Châtre, le Theil, le Boschaudérier et les Monts) ;
- préserver l'environnement naturel et les espaces agricoles, mettre en valeur le petit patrimoine (pêcheries, lavoir, aqueducs ...), réaliser un parcours-santé dans la forêt communale, aux abords immédiats du bourg ;
- travailler au renforcement de l'offre de transports collectifs ;
- poursuivre l'amélioration de la voirie communale, dans le cadre de Limoges-Métropole, sur la base des priorités définies par la commune ;
- aménager des espaces publics au sein des principaux villages, en concertation avec les habitants, et poursuivre la restauration des bâtiments communaux, en particulier l'église ;
- renforcer les réseaux électriques là où existent des difficultés, les effacer lorsque ce sera techniquement et financièrement possible ;
- favoriser l'implantation de nouveaux commerces et services de proximité ;
- développer les liens de vie et de solidarité avec les personnes âgées, les personnes isolées ou en difficulté et donner pour cela des compétences élargies à la commission d'action sociale ;
- réaliser de nouveaux équipements collectifs : une maison des associations avec un espace de mise en valeur de l'histoire et du patrimoine gaulois de Saint-Gence, un gymnase dans le cadre de l'intercommunalité.
- rechercher des solutions en matière d'économie d'énergie et d'énergies renouvelables.

Consolider le soutien aux associations

Dans le cadre d'un dialogue permanent, il convient d'aider au mieux le développement des associations qui créent le lien social et qui offrent à chacun le moyen de trouver un épanouissement personnel. Cela passe notamment par :

- la poursuite des aides apportées ;
- l'accompagnement des associations qui le souhaiteront à se doter de moyens partagés et mutualisés au sein d'une maison des associations ;
- une aide à la mise en place d'activités nouvelles notamment dans le domaine culturel.

Renforcer le dialogue avec la population

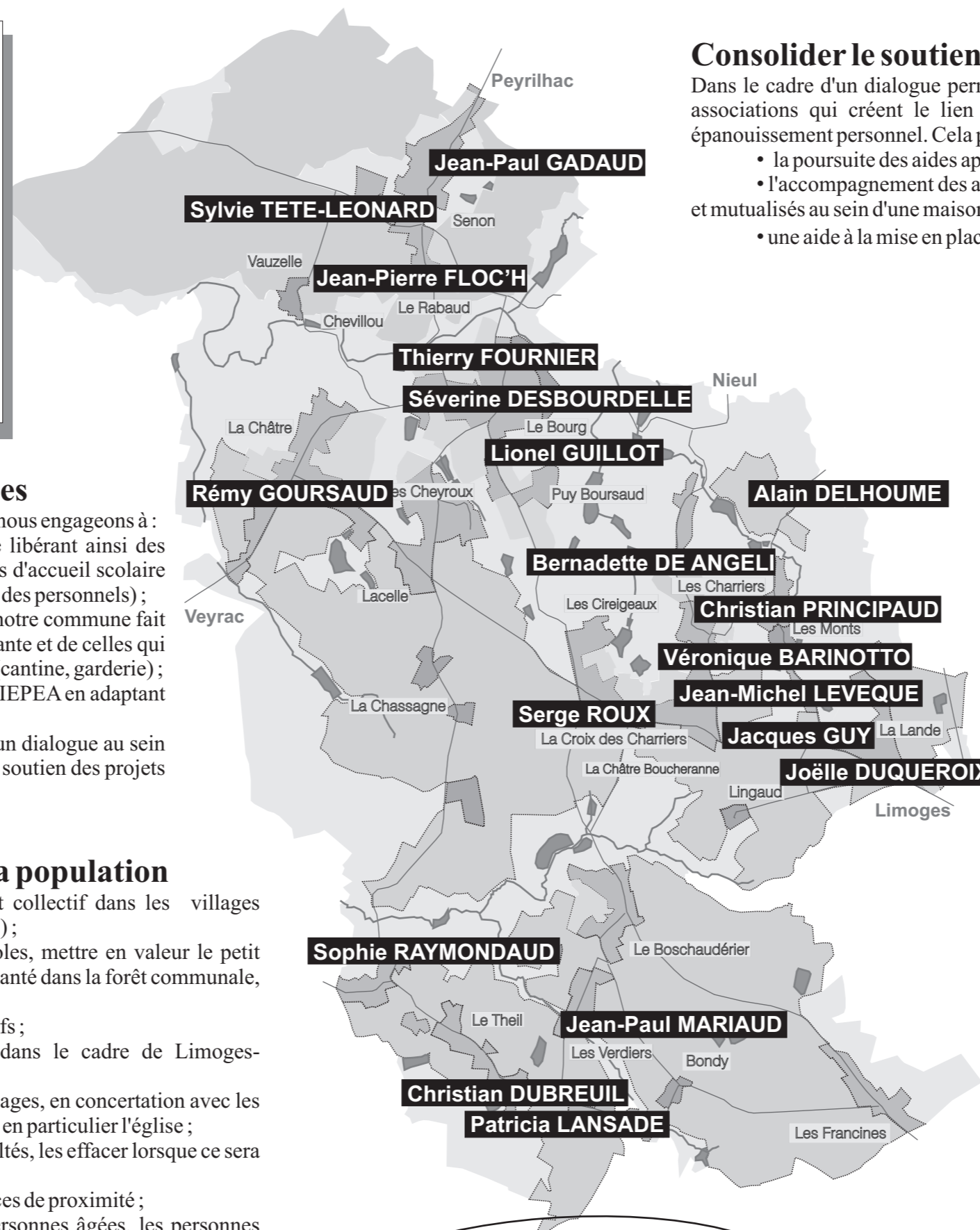
- au-delà des consultations habituelles lors de la réalisation de projets spécifiques (exemple : assainissement collectif), il convient d'être à l'écoute de manière plus permanente des besoins exprimés par les habitants de la commune. Cela passera par des réunions régulières, si besoin par village, par la création de lieux d'échange sur le site internet de la municipalité, par une plus grande interactivité dans le cadre du bulletin municipal dont le contenu sera amélioré et rendu plus attrayant ;
- les habitants seront acteurs dans l'élaboration et la réalisation des projets qui les concernent.

S'appuyer sur une intercommunalité active

- avec Limoges-Métropole, pour renforcer l'offre de nouveaux services et faire bénéficier la population d'équipements collectifs dans le cadre des compétences transférées ;
- avec Peyrilhac et Veyrac, pour construire et gérer des projets de proximité en poursuivant les réunions régulières des trois conseils et des commissions communes ;
- en restant tout particulièrement vigilant sur le respect par le syndicat DORSAL de l'engagement de fournir rapidement à tous les habitants un véritable accès au haut débit numérique via l'ADSL ou les technologies "sans fil".

Poursuivre la maîtrise des finances publiques

- malgré des ressources budgétaires limitées notamment du fait d'un désengagement de l'état, nous maintiendrons une gestion rigoureuse des finances communales avec une pression fiscale limitée au rythme de l'inflation et un taux d'endettement inférieur à la moyenne départementale.



Etre maître de son destin pour le bien-être des habitants et faire de notre cité-jardin, le village du XXI^{ème} siècle !